

Compte rendu de la séance du 10 novembre 2021

ordre du jour

- Délibération sur le prêt bancaire finançant les investissements du foyer.
- Délibération sur les prestations de travaux d'Astarac Services.
- Réflexion et Délibération sur les projets à mettre en oeuvre en 2022.
- Décision sur l'emplacement de la sculpture.
- Festivités du 14 novembre et de la soirée de Noël.

Prêt bancaire pour le financement des travaux du foyer et des ateliers d'art

Le prix des travaux de remplacement du chauffage du foyer et des ateliers d'arts a été plus élevé que prévu du fait du surcoût de la construction de la chaufferie (construction en agglomération à cause des normes incendie et construction d'un ourdis sur le lit filtrant). Mme la Première Adjointe propose de faire un emprunt pour payer tous ces travaux.

Après délibération, le Conseil vote un emprunt de 100 000 € sur 15 ans au taux de 0,7 %

Travaux d'Astarac Service

Lors des travaux de la chaufferie, plusieurs canalisations de l'assainissement ont été cassées. La société Astarac Service les a réparées en urgence. Il avait été demandé à la société Astarac Service le drainage et l'aménagement des allées du carré 4 du cimetière.

Après délibération, le Conseil accepte la facture d'Astarac Service

Réflexion sur les projets à mettre en oeuvre en 2022.

Le Conseil a constaté le mauvais état du court de tennis (construit il y a 35 ans). Il peut être envisagé durant l'année 22 la remise en état du court. Un premier devis qui s'élevait à 24 900 € HT avait été réalisé au mois de mars 21.

Après délibération, le Conseil décide de rénover le court de tennis et plusieurs devis seront demandés.

Décision sur l'emplacement de la sculpture.

Lors du symposium de sculpture organisé par l'association Campagn'Art, la Mairie a acquis une sculpture de l'artiste Valeria Vitulli. Deux emplacements possibles ont été retenus :

- sur l'emplacement en béton entre la mairie et la garderie
- sous les arbres en face du monument aux morts.

Après délibération, le Conseil vote ;
- premier emplacement : 4 voix
- deuxième emplacement : 7 voix

Cérémonie et festivités du 14 novembre et la soirée de Noël.

M le Maire rappelle que la cérémonie du 11 novembre aura lieu dimanche à 11 h 15, suivie du concert de la Philharmonie de Mirande

Mme la Deuxième Adjointe informe le Conseil que la soirée de Noël aura lieu le vendredi 10 décembre à 19 h et que nous aurons le plaisir d'assister à un spectacle de la société Artimesia